

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative à la rénovation et entretien du "Parc Astrid".

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

La rénovation du « Parc Astrid » est toujours en cours. Il s'agit d'un chantier important et nécessaire.

Sur un grand panneau situé à l'entrée du parc, il est rappelé que la phase 4 de cette rénovation pèse pour un coût de 3.346.410,41€. Les travaux ont officiellement débuté le 29 juillet 2019 pour une durée de 15 mois. Sur cette base, cette phase cumule donc déjà 13 mois de retard. Le Collège peut-il m'expliquer les raisons de ce retard et les échéances actualisées de l'achèvement des travaux ?

Ensuite, il faut constater que les sentiers de la partie haute du parc sont largement abandonnés. Une épaisse couche de feuilles mortes, et parfois des branchages, obstruent les cheminements. Des grilles métalliques démantelées gisent dans les feuilles mortes. Qu'est-ce qui explique cette situation ? L'accessibilité de cette partie du parc est-elle remise en question ? Pourquoi trouve-t-on ces grilles abandonnées dans les allées du parc ? D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Les raisons de ce retard sont multiples et en même temps prévisibles, en lien avec la pandémie : nos chantiers ont connu de grosses perturbations dans les délais d'exécution. L'information à ce jour est que tout sera fini d'ici la fin de cette année, autant la construction du nouveau pavillon que les différents aménagements du parc en tant que tel. Une inauguration officielle est prévue pour le printemps 2022.

Concernant l'entretien, par coïncidence avec votre question, je me suis rendu sur place en début de semaine avec les différents services communaux pour faire un état des lieux de l'entretien du parc. Nous avons croisé les agents qui soufflaient les feuilles mortes pour dégager les sentiers. En revanche, nous avons effectivement constaté des barrières « Heras » au sol, que nous avons dès lors demandé de faire enlever. Ces barrières ont plus que probablement été posées par l'entrepreneur qui a refait les sentiers suites à l'érosion causée par les grosses pluies de cet été, ou par celui qui installe les bancs actuellement. Le haut du parc, l'entrée du côté du rond-point Rombaux est encore en chantier et sera finie d'ici la fin de cette année.

G. VAN GOIDSENHOVEN s'en réjouit mais signale que la fin de l'année est dans peu de temps. Il entend que l'on a enfin veillé à déblayer les feuilles et les barrières au sol. Il sera bon d'être vigilant à ce que pareil souci ne se reproduise plus.